Le modèle économique

Il en est de la réduction de la dette comme de celle du CO2 : plus l’on attend, plus l’effort à consentir sera brutal. Reste à espérer que cette négligence coupable ne nous emmène pas à la catastrophe avant d’avoir pu réagir. D’ores et déjà, chacun d’entre nous devine que pour ne pas être le simple spectateur des changements climatiques à venir mais en devenir les acteurs, le maître mot doit être *innovation*. La pire des attitudes en ce qui concerne le réchauffement climatique serait une résignation et l’adaptation qui déposséderait l’homme de toute forme d’action. Par l’étude et le débat contradictoire, il nous appartient de penser collectivement de nouveaux paradigmes, d’avancer prudemment des idées neuves, de formuler des propositions capables de conserver aux valeurs qui nous sont chères leur place dans le monde qui vient. Depuis cette année 2015, point de départ de belles intentions, l’avenir apparaît incertain à beaucoup de nos concitoyens, français et européens. La colère gronde chez ceux qui « font les frais » d’un système financier qui se montre très profitable pour une minorité et en appauvrit beaucoup d’autres. Des signaux d’alerte nous parviennent de façon récurrente quant à notre environnement et la gestion inconsidérée des ressources naturelles. S’il fallait choisir son camp : consommer pour relancer l’économie ou réduire sans se priver la consommation afin de limiter la pollution, qui ne pressent, au moment de notre histoire ou la moitié de la biodiversité a disparu en quarante ans, qu’il est de l’intérêt général de choisir le deuxième camp ? Face à ces constats qui mobilisent citoyens et gouvernements un peu partout dans le monde surgit une réalité : notre modèle, basé sur une croissance permanente et des cibles de profitabilité de 20 % par an ne peut être viable. Privilégier ce modèle économique à celui du développement durable, c’est aller de crise en crise, de catastrophe en catastrophe. C’est s’enfoncer dans un monde où les populations pauvres seront toujours plus malmenées et iront chercher ailleurs ce qu’elles n’ont pas. Après cette longue période de blocage, le moment est venu de dessiner en France et en Europe le cadre politique du « développement durable » ébauché en 2008[[1]](#footnote-1). Sera-t-il nécessaire de modifier la structure pyramidale politique actuelle pour garantir la cohérence du choix de société qui va s’imposer à court terme ? Est-il important que le second personnage de l’État soit nommé ministre du Développement durable et ait autorité ou non sur le ministre de l’Économie, du Travail, et de l’Écologie ? Ce qui est essentiel n’est-il pas plutôt que les responsables aux différents échelons soient solidaires dans les décisions à prendre afin de garantir la cohérence d’une société basée sur la solidarité prenant en compte une vision commune lors de l’examen des projets de loi ? Pour que cette vision commune améliore nos conditions d’existence et nous permette de progresser, une étude d’impact décrivant et mesurant l’effet attendu du projet de loi sur chacun des trois piliers du développement durable : l’économie, le social et l’environnement semble indispensable :

*- l’économie* pour réduire la dette ;

*- le social* pour atténuer la pauvreté ;

*- l’environnement* afin que chacun d’entre nous vive dans un monde équilibré et favorable à sa santé comme le stipule notre constitution.

Cette vision commune ne devrait-elle pas prendre en compte que si un seul de ces trois piliers s’affaisse, c’est l’ensemble du dispositif qui risque de s’écrouler ? La France saura-t-elle passer à l’action pour tenir compte des résolutions qu’elle a prises lors de cette conférence de Paris sur le climat et jouer un rôle de précurseur en demandant que directives, règlements et lois européennes soient adoptés selon cette procédure. Ceci de telle sorte que ce soit la Communauté européenne dans son ensemble qui propose et choisisse son nouveau modèle de société ? Saura-t-elle convaincre ses partenaires européens que sans cette vision commune lors de l’examen des projets de loi, il n’y aura pas de développement durable ? En signant conjointement un texte élaboré par Bruxelles et relatif à l’obligation d’effectuer un *audit énergétique collectif* dans les copropriétés, les principaux personnages de l’État français à savoir le Premier ministre, le ministre du Développement durable, des Transports et du Logement, le garde des Sceaux, le ministre de l’Économie des Finances et de l’Industrie, ont, pour le plus grand bien de tous, pris conscience qu’il était urgent de mettre un terme au gâchis énergétique que constitue le chauffage urbain actuel en incitant le citoyen à raisonner collectivement pour le chauffage des immeubles. Le chemin qui sera parcouru vers la transition énergétique est assurément lié à notre *modèle économique*.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| **Négawatt** le célèbre prévisionniste de l’énergie s’appuie sur 3 piliers différents pour justifier sa théorie : la sobriété, l’efficacité, le renouvelable. Ce livre avance dans la même direction que Négawatt en proposant également un dispositif à 3 pieds, une tour Eiffel qui ne soit pas hyperstatique en quelque sorte, mais composé de trois pieds de nature différente et ayant pour nom l’économie, le social et l’environnement. Il précise comme Négawatt que l’efficacité est au cœur du débat puisqu’elle permet d’être sobre sans se priver et que, au moins pour ce qui concerne ce livre, à savoir le chauffage de l’habitat, le renouvelable est synonyme d’efficacité. Quant à l’économie, chacun d’entre nous aura compris que c’est le nerf de la guerre. Nos politiques ne sont-ils pas trop dépendants de la finance ? | |

Voir les propositions de Négawatt à la fin de ce fichier

La route est encore longue. Sera-t-elle exaltante ? C’est une autre histoire. Il y aura bien évidemment quelques paradigmes à imaginer et à mettre en œuvre. Ce livre en imagine un.

Un paradigme lié à l’énergie thermique renouvelable des rivières et de leur nappe libre. Énergie thermique qui permettrait tout à la fois de réduire la dette, d’améliorer le pouvoir d’achat et de mieux préserver l’environnement et le climat. Cela particulièrement si cette énergie superficielle est assistée par celle venant du sous-sol profond afin de transmettre les flux thermiques naturels vers l’utilisateur pour son plus grand bien.

Lorsque l’on sait que le Venezuela, qui possède pourtant toutes viscosités confondues et selon certains experts la plus grande réserve de produits fossiles au monde, importe du pétrole d’Algérie, ce qui lui revient moins cher que d’extraire ses propres ressources, on mesure l’importance relative du coût de l’extraction par rapport au prix de vente du produit fini. On mesure aussi toute l’absurdité de la politique mondiale actuelle de l’énergie et l’absolue nécessité d’y remédier sans attendre. On mesure aussi l’incroyable puissance que la nature a accumulée pendant des millions d’années avec le carbone qui s’est amoncelé dans notre sous-sol. On imagine aussi que le coût du transport par mer doit être bien faible par rapport à celui de l’extraction sinon pourquoi le Venezuela, pays actuellement en difficulté financière, n’assurerait-il pas la satisfaction de ses besoins en énergie localement. Et ceci alors que la résistance dite de vague[[2]](#footnote-2) qui s’oppose au mouvement du méthanier lors de la traversée de l’Atlantique est pourtant loin d’être négligeable !

On devine aussi l’attirance mortelle que représentent les réserves irakiennes avec un pétrole pratiquement pur à quelques mètres du sol et les conflits provoqués par l’appât du gain dans cette région du monde. On perçoit la dangerosité des inégalités mondiales qui découlent des marges exorbitantes résultant de l’exploitation d’un pétrole presque pur disponible à quelques mètres de profondeur comme cela est le cas au Qatar. Ceci alors que ces réserves les plus importantes au monde, ne sont soumises à aucun contrôle et que la marge à la vente reste considérable. Une marge d’autant plus considérable qu’elle est accentuée par les prix revus à la baisse des énergies fossiles résultant de la production et de l’exportation du gaz de schiste américain. Au travers de réalité des chiffres il ressort que notre seule chance de sortir de cette spirale infernale pourrait bien être de mettre en place une fiscalité encore plus forte sur les produits pétrolier de telle sorte que les prix à la vente des kWh gaz et électrique soient les mêmes. Ceci pour créer une [***incitation au changement***](http://www.infoenergie.eu/riv+ener/LCU_fichiers/incitation.htm) encourageant le Maître d’ouvrage à s’orienter vers des système hybrides gaz-électricité pour le chauffage de l’habitat existant dans les villes. Au travers de tout cela on mesure combien [***le monde est malade du pétrole***](https://www.goodplanet.info/actualite/2016/02/18/syrie-les-centres-medicaux-soutenus-par-msf-decimes-en-2015/). On voit cependant qu’avec un peu de réflexion on devrait pouvoir le soigner. Quoiqu’il advienne on mesure enfin la clairvoyance de Russel Train, ancien chef de l’Autorité américaine de protection de l’environnement, lorsqu’il déclarait dès 1920 :

« La ressource qui nous manque le plus n’est pas le pétrole, ni le gaz, ni l’uranium ; c’est le temps qu’il nous reste encore pour adapter nos modes de comportement aux exigences et aux limites de notre monde. »

1. Ce cadre politique européen du « développement durable » est le 3x20 qui consiste d’ici 2020 à :

   - réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre par rapport leur niveau de 1990 ;

   - porter la part des énergies renouvelables à 20% de la consommation ;

   - réaliser 20% d’économie d’énergie (Est-ce précisé ? On peut espérer qu’il s’agit de l’économie en énergie primaire). Avec ce 3x20, l’Europe s’efforce d’apparaître comme le leader mondial dans une démarche consistant à faire le premier pas. Elle propose une voie pour solutionner le problème mondial de l’énergie. Elle espère ainsi, serait-ce dans un premier temps au détriment de sa balance commerciale, entraîner derrière elle les plus gros pollueurs de la planète. Beaucoup de documents relatifs au « paquet énergie-climat » sont associés au 3x20 et ceci dans chacun des secteurs d’activité. Ces documents expliquent que le secteur des producteurs d’électricité utilisant la combustion des produits fossiles est celui qui génère une quantité importante de gaz à effet de serre en ignorant la technologie de réduction du CO2. Ils devraient payer pour être autorisés à le faire. C’est ainsi qu’une économie européenne de l’énergie se met ainsi petit à petit en place. Ceci de telle sorte que les revenus provenant de cette « autorisation à polluer » soient affectés à des investissements visant à éviter la déforestation, développer les EnR, améliorer l’efficacité énergétique en orientant la transition vers une économie à faible émission de CO2. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir[***http://www.rivieres.info/antho/theorie\_foil/theorie\_du\_%20foil.htm***](http://www.rivieres.info/antho/theorie_foil/theorie_du_%20foil.htm) [↑](#footnote-ref-2)